

Fiche année 2020
**DEMANDE D'ACCREDITATION
DE LA CAPACITE D'ART-THERAPEUTE
PAR LA FFAT**

Membre Actif Accrédité - MAA
A remplir par le candidat à l'accréditation

Le dossier est à adresser en deux exemplaires :

- un exemplaire par voie postale au siège : FFAT 1 rue de Panama 75018 Paris
- un second exemplaire identique en version numérique par mail à : contact@ffat-federation.org

Prénom et Nom du demandeur :	COLLER ICI UNE PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE
Adresse à laquelle la FFAT doit adresser le courrier :	
.....	
Téléphone personnel :	
E-mail :	
Date de naissance : Nationalité :	

Les renseignements fournis dans ce dossier sont destinés à évaluer un candidat à l'accréditation sur son parcours en art-thérapie. Ce parcours comprend sa formation initiale et continue ainsi qu'un certain nombre de critères qu'il est indispensable d'avoir abordés dans cette profession.

Ce dossier de demande d'accréditation est constitué de onze annexes que nous vous demandons de joindre à ce questionnaire.

Tous les documents demandés seront :

1. Au format A4 maximum
2. Rédigés ou traduits en français (informatisés)
3. Conservés dans les archives de la FFAT
4. Tenus confidentiels par la FFAT

Devront impérativement être joints à ce dossier :

1. Une enveloppe de format courant à votre adresse et affranchie pour un poids de 20g pour la réponse de la FFAT ;
2. Un chèque de 90 € pour l'inscription à la FFAT, chèque qui sera restitué en cas de refus de l'accréditation.

Aucun rappel des pièces manquantes ne sera effectué par la FFAT. L'accréditation est prononcée par délibération du Conseil d'Administration. Le candidat sera informé du résultat par courrier. En cas de décision défavorable, les raisons de la non-validation de son dossier seront notifiées au candidat par écrit. Il lui sera possible de le présenter à nouveau après une mise à jour concernant les points de non-validation.

Je soussigné-e, m'engage à respecter le Code de Déontologie de la FFAT. J'ai pris connaissance et j'accepte les Statuts et le Règlement intérieur de la FFAT - consultables en ligne sur le site www.ffat-federation.org

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser à : FFAT 1 rue de Panama 75018 Paris.

Lu et approuvé

Date et signature

LISTE DES ANNEXES DEMANDEES POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'ACCREDITATION

Année 2020

Merci de classer les annexes par chapitre

A - VOTRE PARCOURS PERSONNEL

Annexe 1

Présenter chronologiquement les éléments de votre parcours de vie personnel et professionnel qui vous ont conduit à l'exercice de l'art-thérapie. Vous exposerez ce parcours dans un texte libre de deux pages maximum.

B - VOTRE FORMATION D'ART-THERAPEUTE

Annexe 2

Joindre une photocopie de votre diplôme ou certificat de formation d'art-thérapeute.

Joindre les documents / plaquette / brochure de présentation de la formation suivie, avec obligatoirement un programme détaillé de la formation si elle n'est pas référencée par la FFAT.

Joindre les attestations de stages mentionnant le nombre d'heures effectuées et les publics concernés si le diplôme date de moins de trois ans.

Joindre un résumé du mémoire d'art-thérapie, en précisant la fonction du directeur de mémoire et l'appréciation obtenue.

C - VOTRE PRATIQUE D'ART-THERAPEUTE

Annexe 3

Joindre un CV précis des activités d'art-thérapie déjà effectuées indiquant les coordonnées des employeurs, les volumes d'heures, etc.

Annexe 4

Fournir un justificatif de l'emploi actuel (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration chiffre d'affaires URSSAF, attestation d'emploi, etc...).

Annexe 5

Préciser de quelle façon vous vous assurez d'un retour sur votre pratique professionnelle (réunions d'équipe, supervision, co-vision, analyse de la pratique, psychothérapie individuelle ou de groupe) et fournir des attestations.

Annexe 6

Décrire votre façon de travailler en art-thérapie, par l'exposé d'une étude de cas clinique (individuel, groupe) s'appuyant sur des références théorico-cliniques, portant sur un nombre de séances permettant d'avoir le recul nécessaire à l'analyse, et impérativement tirée d'une pratique professionnelle autonome (les stages ne seront pas pris en compte).

D - VOTRE PARCOURS ARTISTIQUE

Annexe 7

Présenter les copies des diplômes ou certificats de formations obtenus. Décrire votre parcours si vous êtes autodidacte.

Annexe 8

Présenter votre pratique artistique personnelle (par dossiers photos, revues de presse, affiches de spectacles, site internet personnel ou associatif, tous moyens à disposition).

E - VOS DEMARCHES DE CONNAISSANCE DE SOI

Annexe 9

Indiquer les différentes démarches effectuées dans ce domaine (pour chaque période : méthodes, dates de début et de fin, fréquence).

F - AUTRES COMPETENCES

Annexe 10

Présenter un CV complet de vos différentes formations et expériences professionnelles.

Annexe 11

Indiquer les recherches ou projets liés à la profession d'art-thérapeute ainsi qu'à d'autres activités associatives ou bénévoles auxquelles vous participez et qui ne concernent pas nécessairement votre métier d'art-thérapeute.

Fiche année 2020

EN VUE DE LA PUBLICATION DANS L'ANNUAIRE DE LA FFAT

à remplir par le candidat à l'accréditation

NOM :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Email :

Nature des lieux de travail (cabinet privé, association, CMP, Hôpital de jour, etc...) :

Nature de la prise en charge possible : Individuelle /groupale - Publics suivis (enfants / adolescents /adultes / personnes âgées...)

Médiation(s) artistique(s) utilisée(s) :

Techniques thérapeutiques annexes utilisées :

Langues utilisées :

Formation(s) suivie(s) en Art-thérapie :

Autres qualifications :

J'AUTORISE LA FFAT A PUBLIER MES COORDONNEES SUR TOUS SUPPORTS.

Les informations recueillies par ce questionnaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au site de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser à : FFAT, 1 rue de Panama 75018 Paris.

Ce questionnaire est destiné à établir l'annuaire en ligne des art-thérapeutes accrédités par la FFAT, afin de mieux faire connaître l'art-thérapie en France en diffusant les coordonnées des art-thérapeutes qui exercent dans un lieu accessible au public.

Le règlement de l'adhésion annuelle, soit 90€ par chèque à l'ordre de la FFAT, doit être joint à cette fiche.

En cas de refus de l'accréditation, ce chèque vous sera restitué.

Lu et approuvé, Date et signature
--